

## Appel à Projets « Visiting Fellows » 2023

L'AAP PSL *Visiting Fellows* est une opération emblématique de PSL et de ses Programmes gradués. PSL lance son appel à invitations de professeurs internationaux, dans le cadre des Programmes gradués :

Les invitations sont d'une durée de 3 mois à 6 mois et débuteront à compter de **la rentrée 2023/2024**.

**Tous les Programmes gradués peuvent répondre** en fournissant :

- Description du projet : durée de l'invitation, enseignements et activités proposés, laboratoires impliqués et masters concernés ;
- CV du professeur invité.

>> Remarque : une demande d'invitation co-portée par deux Programme gradués est possible.

Le document de soumission est fourni ci-après, 2p. maximum, hors CV du professeur invité. L'évaluation des propositions sera faite par le Comité Recherche de PSL sur la base des éléments fournis par le responsable du Programme gradué.

### Conditions de l'invitation :

Le professeur invité se voit proposer un contrat de travail par l'établissement d'accueil, auprès duquel seront effectuées les démarches d'arrivée et d'accueil, avec le support du Welcome Desk de PSL.

La rémunération nette proposée est de **3000€ net/mois** pour un junior et **4000€ net/mois** pour un professeur senior. Un professeur est considéré comme senior au-delà de 10 ans après la thèse.

Le professeur invité devra proposer des heures d'enseignement ou toute autre activité équivalente pour une durée de **11hCM/mois** ; la répartition de ces heures reste à la discrétion du ou des Programme-s gradué-s invitant.

Les invitations sont sécables sur plusieurs années académiques ; par exemple un professeur dont l'invitation est de 3 mois pourra venir 1 mois par an pendant 3 ans.

La rémunération est perçue en France au titre de son activité d'enseignement et de recherche. Elle couvre les frais de voyage depuis son pays de résidence d'origine, et de séjour en France.

Le professeur invité doit être un enseignant-chercheur permanent d'une institution d'enseignement supérieur et de recherche internationale, quelle que soit sa nationalité. Il doit être autorisé à percevoir une rémunération complémentaire en France.

## Cofinancement :

Sur la base d'un cofinancement au tiers de chaque invitation par PSL, les deux tiers restant de l'invitation doivent être financés par le ou les établissements d'accueil, ou par le Programme gradué qui accueille le chercheur. Le montage administratif et financier débutera à compter de la sélection des dossiers par le Comité Recherche et formation.

Voici la grille de rémunération indicative à prendre en compte pour votre demande :

### PROFESSEUR INVITE JUNIOR :

			OPTION 1 ETABLISSEMENT	OPTION 2 ETABLISSEMENTS	
<b>JUNIOR</b>	Coût total	PSL 1/3	Etablissement 2/3	Etablissement A 1/3	Etablissement B 1/3
1 mois*	5286	1762	3524	1762	1762
3 mois	15858	5286	10572	5286	5286
4 mois	21144	7048	14096	7048	7048
5 mois	26430	8810	17620	8810	8810
6 mois	31716	10572	21144	10572	10572

\*montant de référence.

### PROFESSEUR INVITE SENIOR :

			OPTION 1 ETABLISSEMENT	OPTION 2 ETABLISSEMENTS	
<b>SENIOR</b>	Coût total	PSL 1/3	Etablissement 2/3	Etablissement A 1/3	Etablissement B 1/3
1 mois*	6954	2318	4636	2318	2318
3 mois	20862	6954	13908	6954	6954
4 mois	27816	9272	18544	9272	9272
5 mois	34770	11590	23180	11590	11590
6 mois	41724	13908	27816	13908	13908

\*montant de référence

### Modalités et calendrier de réponse :

Etape 1 :

- Dossiers attendus pour **le 22 mai 2023** ;
- Sélection des dossiers et réponses aux Programmes gradués : fin mai 2023

Etape 2 :

- Montage du dossier administratif avec les Programmes gradués invitants, les établissements d'accueil et le Welcome Desk de PSL.

>> Arrivée des professeurs invités : à partir de la rentrée 2023/2024.

**Dossier à renvoyer à la Direction Recherche et Formation Graduée avant le :**

**22 mai 2023**

à [dir\\_recherche@psl.eu](mailto:dir_recherche@psl.eu)

**Dossier de soumission**  
**Appel à Projets « Visiting fellow » 2023**

Programme-s Gradués :

Nom, Prénom de l'invité-e :

Statut académique :

Sénior -  Junior

Institution d'origine de l'invité-e :

Etablissement PSL référent (qui établira le contrat de travail) :

Durée totale de l'invitation (*en mois*) :

Dates encadrants l'invitation : du jj/mm/aa au jj/mm/aa

Répartition de l'invitation sur plusieurs périodes (*à compléter si pertinent*) :

Description de l'invitation [ max 2 pages ] :

- 1) Profil choisi
- 2) Contexte et pertinence de l'invitation
- 3) Programme de travail et d'enseignement

Préciser les laboratoires impliqués et masters concernés.

*Vous devez compléter ce dossier par le CV académique de l'invité.*

